Commission formation Louvre  
**5 mars 2018**  
*notes FSU*

Administration : M. Detrez-Jacquin (DRH, président de la CF), C. Schoeser (serv. Recrutement-mobilité), Elodie Cabre (service formation et développement des compétences)

Représentants du personnel :  Bibata +… (SUD) ; Gary Guillaud + N. Zandague (CGT) ; L. Hamelin (FSU)

2 points à l’ordre du jour :

* Bilan formation 2017 : présentation (doc transmis, 93 p.)
* Plan de formation et développement des compétences : présentation (doc transmis, 37 p.)

**CR der CF**

CGT demande un réel PV de CF plutôt que le CR transmis avec erreurs et intervenants souvent non définis (> validation du CR différé).

Présentation du bilan 2017 et du plan 2018,   
par Elodie Cabre, *chef du service formation et développement des compétences*

**Bilan de formation**

**CGT & rép. RH**

* P. 14 tableau budget : demande une ligne spécifique consacrée au budget du DIF (> CPF)
* Bilans de compétence : combien effectués en 2017 ? Combien d’agents restent en attente de ce bilan ?  
  (rappel des difficultés liées aux 2 formats de BdC, l’un semi-collectif, l’autre individuel)
* Compteurs DIF (> CPF) sur le principe d’un compte personnel géré par la Caisse des dépôts et consignations (délai mise en place Louvre : juin-juillet 2018 pour un accès à son propre compteur)  
  NB : lien avec RAFP (retraite complémentaire des fonctionnaires)

**Snac-Fsu & rép. RH**

* Confusion entretenue entre actions de formation et développement de compétences > pb pour comparer les données chiffrées (ex. budget, nombre de stagiaires, …)  
  Rép. DRH : non distinction faite + budget nul pour ces actions
* DIF (> CPF) : quel accès aux qq droits du CPF (ex. 400h pour les non-diplômés) depuis la date officielle de mise en place – janvier 2017 – par anticipation de la mise en route réelle (à minima : juin 2018) ?

RH : OK droits générés depuis janvier 2017

* Id. pour cette mise en route concernant le personnel non familier des outils informatiques ?  
  Rép. RH : accompagnement par la hiérarchie et le service formation (voir pendant évaluation, volet formation)
* Bas p. 3 : « rencontres avec la majorité des directions… »  
   ? quels CR de ces rencontres/propositions/expression des besoins ?  
  Rép. RH : tenu compte dans le nouveau plan avec formations correspondantes
* Haut p. 4 : « principales nouveautés du plan 2018… préconisations… audit… de la DQAI»  
   ? où se trouve ce document ? y a-t-on accès ?  
  Rép. RH : il me semble que oui
* Tableau p. 8 « agents formés par catégorie

**Sud & rép. RH**

* Sur les contenus :
  + Formation « structurer la communication … » aux agents Delacroix > pourquoi pas aux agents de « Petite galerie » (réelle demande des agents)   
    Rép. RH : nous verrons avec la DAPS et la DMPC
  + Quel nouveau marché (nouveaux contenus) pour le management ?  
    Rép. RH : ajustement de l’offre en 2018
* Agents non formés depuis 3 ans : pb pour motiver les agents concernés (ex. agents de nuit)
* Contractuels temps incomplet : pb de récupération du temps de formation (avec différence entre T1 et T2)   
  Rép. RH : OK, règles à clarifier
* nouveaux contractuels (surtout nocturne) : n’ont pas accès aux formations essentielles  
  Rép. RH : règles à clarifier aussi sur ce point

**Plan 2018**

* reconduction du plan triennal 2015-17 jusqu’à 2019 (pour « coller » au PSC du Louvre)